



Institut de formation juridique



Cadre réservé à l'administration :

Reçu le :
R: le :

DOSSIER D'INSCRIPTION
SESSION 2016

Choisissez votre lieu d'étude : IFJ Nice IFJ Toulouse

NOM : PRÉNOM :
ADRESSE :
TÉLÉPHONE : EMAIL :
IEJ DE :
DERNIER DIPLÔME OBTENU :
DIPLÔME EN COURS :

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Avez-vous déjà passé l'examen d'entrée au CRFPA ? Oui Non
Si oui, en quelle(s) année(s) ?
Quelles matières aviez-vous choisies et quelles notes aviez-vous obtenues ?

Avez-vous déjà suivi une formation privée de préparation au CRFPA ? Si oui, laquelle ?

Suivez-vous les cours de votre IEJ ? Oui Non Parfois
Quels sujets vous ont été proposés dans le cadre de votre IEJ pour vous entraîner aux épreuves de l'examen (type de sujet et intitulé des sujets) ?
En note de synthèse (intitulé du dossier, nombre de documents, nombre de pages) :

En droit des obligations :

En procédure (précisez laquelle) :

Dans votre matière de spécialité à l'écrit (précisez laquelle) :

CHOIX DES MATIÈRES POUR L'EXAMEN

Cochez les cases correspondant aux matières choisies.

ÉPREUVES ÉCRITES

1^{re} épreuve écrite obligatoire : une note de synthèse, à partir de documents relatifs aux aspects juridiques des problèmes sociaux, politiques, économiques ou culturels du monde actuel (coefficient 2) :

- Note de synthèse

2^e épreuve écrite obligatoire (coefficient 2) comprenant 2 compositions :

- 1^{re} composition portant sur le droit des obligations

2^e composition portant, au choix du candidat sur l'une des trois matières suivantes (cochez l'une des cases) :

- Procédure civile Procédure pénale Procédure administrative contentieuse

3^e épreuve écrite obligatoire portant, au choix du candidat sur l'une des matières suivantes (cochez une case) (coefficient 2) :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Droit des personnes et de la famille | <input type="checkbox"/> Droit du travail |
| <input type="checkbox"/> Droit patrimonial | <input type="checkbox"/> Droit international privé |
| <input type="checkbox"/> Droit pénal général et spécial | <input type="checkbox"/> Droit communautaire et européen |
| <input type="checkbox"/> Droit commercial et des affaires | <input type="checkbox"/> Droit fiscal des affaires |
| <input type="checkbox"/> Droit administratif | <input type="checkbox"/> Procédures collectives et sûretés |
| <input type="checkbox"/> Droit public des activités économiques | |

ÉPREUVES ORALES OBLIGATOIRES

1^{re} épreuve orale obligatoire sur un sujet relatif à la protection des libertés et des droits fondamentaux permettant d'apprécier l'aptitude à l'argumentation et à l'expression orale du candidat (coefficient 3) :

- Grand Oral de libertés publiques

2^e épreuve orale obligatoire (coefficient 2) (cochez une autre case que celle de la 3^e épreuve écrite) :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Droit des personnes et de la famille | <input type="checkbox"/> Droit du travail |
| <input type="checkbox"/> Droit patrimonial | <input type="checkbox"/> Droit international privé |
| <input type="checkbox"/> Droit pénal général et spécial | <input type="checkbox"/> Droit communautaire et européen |
| <input type="checkbox"/> Droit commercial et des affaires | <input type="checkbox"/> Droit fiscal des affaires |
| <input type="checkbox"/> Droit administratif | <input type="checkbox"/> Procédures collectives et sûretés |
| <input type="checkbox"/> Droit public des activités économiques | |

MODULES ORAUX TECHNIQUES FACULTATIFS

Ces oraux peuvent faire l'objet de dispenses.

1^{re} épreuve orale facultative (1 matière à choisir parmi 2) (coefficient 1) :

- Procédures civiles d'exécution Procédures communautaires et européennes

2^e épreuve orale facultative (1 matière à choisir parmi 2) (coefficient 1) :

- Comptabilité privée Finances publiques

FRAIS D'INSCRIPTIONS

PRÉPAS SUR PLACE

Cochez la ou les cases correspondant aux options choisies.

PRÉPA ESTIVALE COMPLÈTE (préparation aux écrits et oraux obligatoires) **1990 euros**

PRÉPA PAR MODULES

Module Note de synthèse **390 euros**

Module Droit des obligations **390 euros**

Module Procédure **390 euros**

Module Écrit de spécialité **390 euros**

Module Grand Oral de libertés publiques **490 euros**

Module Oral de spécialité **290 euros**

Module Entraînements supplémentaires au Grand Oral de libertés publiques **190 euros**

Ce module ne peut être choisi que si vous êtes inscrit(e) à l'une des formations complètes ou à l'un des modules de préparation au Grand Oral.

SOUS-TOTAL

REMISE

TOTAL

ORaux TECHNIQUES (SUR PLACE)

MODULE ORAL TECHNIQUE FACULTATIF (oral pouvant faire l'objet d'une dispense)

1 oral **190 euros**

2 oraux **380 euros**

TOTAL GÉNÉRAL DES FRAIS D'INSCRIPTION

MODALITÉS DE PAIEMENT

Quelles que soient les modalités de paiement choisies, tous les chèques doivent être joints au dossier d'inscription. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de l'Institut de Formation Juridique

FORMATION SUIVIE	ÉCHÉANCIER POSSIBLE
Formation complète sur place	8 mensualités sans frais
1 module (sur place)	3 mensualités sans frais
2 modules (sur place)	4 mensualités sans frais
3 modules et plus (sur place)	8 mensualités sans frais

Cochez la case correspondant aux modalités de paiement choisies en fonction de la formule à laquelle vous vous inscrivez.

- En 1 chèque, encaissable dès l'inscription. Modalité de paiement ouverte pour toutes les formations.
- En 2 chèques, d'un montant égal, le premier encaissable dès réception du dossier d'inscription, le second au plus tard le 10 juillet 2016. Modalité de paiement ouverte pour toutes les formations.
- En 3 mensualités (d'un montant sensiblement égal) sans frais. Le premier chèque sera encaissé dès réception, le second à la fin du mois suivant et ainsi de suite (dernier chèque encaissable au plus tard le 31 octobre 2016, selon la date d'inscription). Modalité de paiement ouverte pour toutes les formations.
- En 4 mensualités (d'un montant sensiblement égal) sans frais. Le premier chèque sera encaissé dès réception, le second à la fin du mois suivant et ainsi de suite (dernier chèque encaissable au plus tard le 31 octobre 2016, selon la date d'inscription). Modalité de paiement possible pour une inscription à deux modules, trois modules et plus ainsi que pour les formations complètes.
- En 6 mensualités (d'un montant sensiblement égal) sans frais. Le premier chèque sera encaissé dès réception, le second à la fin du mois suivant et ainsi de suite (dernier chèque encaissable au plus tard le 31 octobre 2016, selon la date d'inscription). Modalité de paiement possible pour une inscription à trois modules et plus ainsi que pour les formations complètes.
- En 8 mensualités (d'un montant sensiblement égal) sans frais, le premier chèque encaissable dès réception et le dernier chèque devant être encaissé au plus tard le 31 octobre 2016, selon la date d'inscription. Modalité de paiement possible pour une inscription à trois modules ou plus et pour les formations complètes.

Pour plus de renseignements sur les modalités de paiement, nous contacter au **04 67 920 910**

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pour être validé, le dossier d'inscription doit comprendre :

- La présente fiche d'inscription, complétée, datée et signée,
- La photocopie de la carte d'étudiant(e),
- 2 photos d'identité,
- Les moyens de paiement.

Le dossier doit être envoyé au :

Service National des Inscriptions - IFJ – 8 Boulevard Ledru-Rollin - 34000 Montpellier

Vous pouvez aussi déposer directement votre dossier lors d'une visite dans nos locaux.

Toute demande d'annulation d'inscription doit être envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard le 1^{er} juillet 2016. Les frais d'inscription seront alors remboursés, à l'exception d'une retenue forfaitaire de 150 euros correspondant aux frais de dossier. En cas de non ouverture de la formation, les frais d'inscription seront intégralement remboursés.

Au-delà du 1^{er} juillet 2016, aucune annulation ne sera acceptée et aucun remboursement ne sera effectué.

Par exception, les étudiants ayant eu communication des résultats de leur Master I après le 1^{er} juillet et n'ayant pas obtenu leur examen pourront annuler leur inscription et seront intégralement remboursés.

À, en date du

Signature précédée de "lu et approuvé" :

